



Changeons de point de vue sur l'eau !

CAPTAGE DE LA SOURCE DES GONDARDS (89)

Un enherbage pour sauver la qualité de l'eau

Le SIAEP est confronté à des dépassements de normes en nitrates et résidus de pesticides sur certains de ses captages d'eau potable. Pour reconquérir la qualité de son eau potable, le Syndicat engagea dès 2003, avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, une demande de réhabilitation basée principalement sur l'accompagnement des agriculteurs.

UN CONSTAT PRÉOCCUPANT

L'aire d'alimentation de la source des Gondards présentait un taux de nitrates qui dépassait la norme réglementaire de 50 mg/l, des traces de pesticides d'une teneur néfaste de 15 µg/l et des pics de turbidité. De ce fait, l'utilisation de la source était réduite à 15% de sa capacité depuis 1998.

Pour y pallier, nous avons réalisé un diagnostic hydro-géologique avec une délimitation du bassin d'alimentation de captage (BAC) de 3278 ha en 2002, puis constitué un comité de pilotage en 2003 composé des membres du SIAEP, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, des services de l'État et des représentants des agriculteurs.

Cette réflexion débouche sur la construction, en 2007, d'une station d'eau potable équipée de filtres à sable pour le traitement de la turbidité et de filtres de charbon actif pour adsorption des pesticides présents dans le captage. L'idée de traiter les nitrates est abandonnée, le Syndicat pariant sur le succès des campagnes préventives programmées sur six ans jusqu'en 2011.

UN ENGAGEMENT PRÉVENTIF DES AGRICULTEURS

Notre objectif est de convaincre les trente-cinq agriculteurs de mettre une partie de leur culture, polyculture et élevage « en surface agricole utilisée en herbe » soit dans le cadre contractuel des mesures agro-environnementales (MAE), soit dans le cadre volontaire de système de production intégrée tout en maintenant leur revenu.

Ces méthodes de protection de remise en herbe, de conversion à l'agriculture biologique, de réduction des intrants, de méthodes alternatives et d'investissements spécifiques sont conduites par une animation. Elle comprend d'abord des conseils collectifs puis individuels sur la reconversion à l'agriculture biologique.



“Une véritable volonté politique et écologique de la part du SIAEP de la région de Toucy pour la mise en place de sept captages dont deux « Grenelle » à travers le Schéma Directeur de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.”

Jean MASSE,

Président du Syndicat Intercommunal en Eau Potable de la région de Toucy
Maire de Saints en Puisaye (89)

QUELQUES RÉSULTATS PROMETTEURS ET DES ACTIONS TOUJOURS EN COURS

Un premier aboutissement prépondérant sur la ressource est à noter : la suppression des pics de pollution de nitrates. Par ailleurs, 425 ha sont contractualisés en herbe. 160 ha sont concernés par une réduction d'intrants et deux agriculteurs ont entrepris une réorientation dans l'agriculture biologique depuis deux ans.

L'objectif d'ici 2012/2013 est de poursuivre les actions préventives en orientant les exploitants vers des systèmes durables afin de développer des pratiques relevant de l'agriculture intégrée ou de la gestion écologique des prairies. D'ailleurs nous constatons une véritable prise de conscience chez les agriculteurs et c'est encourageant pour l'avenir !

Aire d'alimentation du captage : **3 625 ha**

Production annuelle : **400 000 m³**

Communes desservies : **Ronchères, Saints en Puisaye, Mézilles, Saint-Sauveur, Fontenoy**

1 000 habitants



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

www.lesagencesdeleau.fr